

Communiqué de presse

Transmission d'entreprise : Osez la médiation !

Dans les 5 ans à venir, en Suisse, plus de 60'000 PME changeront de patron.

Les enjeux de ces transitions sont primordiaux pour notre économie dont les PME constituent un pilier essentiel. Le risque est grand que se perdent, dans ce contexte, de précieux savoir-faire, ceux-là même qui font la grande force de cette économie.

« J'arrêterai dans deux ans, mais c'est vrai que je n'ai pas eu le temps d'y penser. Je ne sais pas encore si je veux que l'activité se poursuive après moi ou si je veux tourner vraiment la page et tout liquider » Paul, 63 ans

Réussir sa transition est un objectif primordial tant pour les patrons qui s'arrêtent que pour les repreneurs ou la société en général.

Au-delà des problématiques financières et juridiques, la transmission d'entreprise est trop souvent bloquée dans une impasse par des facteurs d'ordre émotionnels, affectifs, personnels ou historiques.

Une PME c'est souvent une vie entière d'investissements personnels et financiers, une création à chaque fois unique, fondée sur un savoir-faire consolidé et éprouvé.

Transmettre son entreprise, ce n'est pas juste passer la clé à quelqu'un. C'est un processus qui s'amorce longtemps avant la décision finale.

« Après 35 ans à la tête de mon entreprise, j'aimerais que ma fille reprenne les affaires. Elle est douée, nous avons commencé à en parler, mais elle ne conçoit pas du tout l'activité comme moi, elle a des idées trop modernes et ne comprend pas l'esprit de la maison... » Roger, 72 ans

Transmettre son entreprise signifie aussi, pour le cédant, de changer de vie, d'abandonner une activité dans laquelle il a investi énormément de temps et d'argent et de se préparer progressivement à cette nouvelle vie.

La préparation de cette phase délicate nécessite une attention particulière et la clarification des enjeux réels et des besoins.

« L'un de nos employés voulait reprendre l'activité. Nous étions bien avancés dans les négociations et nous avons décidé de ne pas lui donner tout de suite la signature individuelle, le temps de le voir à l'œuvre. Il l'a mal pris et on ne sait plus comment faire... » Raymonde, 62 ans

Naturellement identifié d'abord comme un intervenant en gestion de conflits, le médiateur professionnel est avant tout un clarificateur, un restaurateur de liens.

Traditionnellement confiné dans des conflits familiaux ou professionnels, il est un partenaire précieux en matière de transmission d'entreprise.

Au travers d'entretiens individuels d'exploration structurés, le médiateur professionnel favorise la prise de conscience et l'émergence des sous-jacents émotionnels, historiques, culturels voire familiaux.

Il met en lumière des jeux souvent stériles dont on ne peut se défaire.

Le médiateur professionnel est le garant d'un espace sécurisé dans lequel verbaliser ses ressentis, ses craintes et ses peurs est possible. Il permet à chacun de trouver sa juste place.

« Depuis que j'ai repris l'entreprise il y a onze ans, maman est là tous les jours. Elle se mêle de tout, réprimande les employés, passe des commandes, je ne sais plus comment faire, j'ai même hésité à tout laisser tomber... » Fabienne, 54 ans

Par son intervention neutre et bienveillante, il redonne de la marge de manœuvre, favorise la recherche et la construction de solutions pérennes.

En matière de transmission d'entreprise, ses outils sont précieux.

A l'issue des rencontres individuelles, s'ouvre un espace dans lequel une vraie négociation est possible et la transmission facilitée.

Le médiateur professionnel en matière de transmission d'entreprise devrait pouvoir attester de connaissances aussi bien dans le champ de la médiation que dans ceux de la psychologie ou de la gestion d'entreprise.

Le médiateur professionnel travaille, pour tous les aspects de la transmission d'entreprise qui requièrent une expertise particulière, avec un réseau de partenaires qualifiés.

Transmission d'entreprise : Osez la médiation !

A disposition pour toute information complémentaire :

Christine Péclard, Médiatrice Professionnelle, +41 22 369 01 00, peclard@cpmr.ch
Marc Rosset, Médiateur professionnel, +41 21 601 58 09, rosset@cpmr.ch